

AGENDA 2018

19 JANVIER
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
DE L'ASSOCIATION
IORTE CHARRONNAISE

4 FÉVRIER
THÉ DANSANT ORGANISÉ
PAR CHARRON DYNAMIQUE
EN PARTENARIAT AVEC UNE
ASSOCIATION DE VILLEDoux

9 FÉVRIER
À 21H SALLE DES FÊTES
DE CHARRON
LES MONOLOGUES DU VAGIN
EN COLLABORATION AVEC
LA MAIRIE DE CHARRON
ET L'EMC

10 FÉVRIER
RENCONTRE DE PALETS
PAR L'ASSOCIATION
DU COMITÉ DES FÊTES.
16H SALLE DES FÊTES.
TIRAGE AU SORT
DES LOTS OFFERTS

23 MARS
CONCOURS DE BELOTE
ORGANISÉ PAR
L'IORTE CHARRONNAISE

9 JUIN
FESTIVAL MOUL'STOCK ET
DÉFI DU MARAIS ORGANISÉS
PAR LE COMITÉ DES FÊTES

«Charron info»
Responsable de la publication :
Jérémy Boisseau
Conception : Cécilia Plaire
Rédaction : Valérie Clément
Graphisme et impression :
imprimerie Paul Mingot
Dépôt légal n° 1190 du
30/07/2009

VIE ASSOCIATIVE

UNE RANDO DU VIN NOUVEAU TRÈS APPRÉ- CIÉE

Le 17 novembre dernier, l'association Iorte Charronnaise organisait la « Rando du vin nouveau ».
294 marcheurs des communes de Marans, Saint-Xandre, Marsilly, Saint-Ouen, Esnandes, Nieul-sur-Mer et Andilly y participaient. A travers trois parcours de dix, huit et quatre kilomètres chacun, ils ont pu découvrir, sous un magnifique soleil, notre commune, ses rues et ses environs. Moment très apprécié de la matinée : une halte surprise chez les Bouteiller accompagnée de tartines et d'un verre de beaujolais. La rando s'est terminée par un repas très convivial servi dans la salle des fêtes de Charron. Rendez-vous est d'ores et déjà pris pour renouveler en 2018 et à Andilly cette sympathique expérience.



QUATRE ÎLES, DES MOULES, UNE HISTOIRE... C'EST CHARRON

L'ouvrage de Juliette Adjadj, écrit à la demande des élus charronnais, brosse 800 ans de l'histoire de notre commune. Une histoire commencée aux alentours des années 1200, lorsque Charron ne s'orthographiait alors qu'avec un seul « r ». Le récit rédigé en collaboration avec Jean Guillement, historien et mémoire de notre village, a remporté un grand succès et vous êtes nombreux à l'avoir demandé. La municipalité a donc décidé de le réimprimer. Vous pourrez vous le procurer courant février en mairie toujours au même prix de 12 euros.

DES MAQUETTES DE BATEAUX OFFERTES À NOTRE COMMUNE

Roger Maingot, ancien menuisier charronnais, a passé sa vie à construire des bateaux. Des acons, petites annexes à fond plat qui servaient à garnir les bouchons, des yoles en polyester munis de filets pour pêcher en rivière, une pêche interdite depuis 1986, des pinasses à voile puis à moteur... Depuis 1952 et pendant plus de cinquante ans, Roger a consacré ses loisirs à une passion : les maquettes de bateaux qu'il fabriquait minutieusement de ses mains et dont il a fait généreusement don de sa collection à notre commune.



N°31 janvier 2018

MAIRIE DE CHARRON
5 rue des écoles - 17230 charron
05 46 0150 22
mairie-de-charron@wanadoo.fr
www.charron17.fr



Charron info



Pour commencer, un *Charron info* nouvelle formule. En effet vos élus ont voulu faire évoluer votre bulletin communal vers plus de lisibilité. En espérant que vous apprécierez le résultat. Nos efforts dans ce domaine se poursuivront tout au long de l'année afin d'optimiser nos autres outils de communication pour une information en temps réel sur la vie de notre village.

Janvier 2018, c'est aussi le point de départ vers une nouvelle gestion de nos ports. En effet, le département, en prenant la main sur ce dossier, va faire de Charron une priorité en termes de mise aux normes de ses infrastructures portuaires. Aujourd'hui, ces travaux sont devenus urgents si nous voulons à la fois maintenir sur notre territoire des activités mytilicoles et de pêche et développer l'attractivité touristique de Charron.

2018, année de travaux aux quatre coins de notre commune. C'est le fruit d'efforts financiers réalisés depuis sept années. C'est aussi la persévérance et l'engagement de toute une équipe afin de voir aboutir ces projets. Soyez assurés que nous ne nous arrêterons pas là et que déjà des réflexions sont lancées pour d'autres réalisations en 2019.

En 2018, la dynamique de Charron s'exprimera aussi au travers de son tissu associatif. En effet, toujours autant de manifestations vous seront proposées. Afin de montrer notre attachement à la vie de notre village, soyons tous présents, que ce soit en tant que bénévoles ou participants. Je profite de ces quelques lignes pour émettre le souhait que très prochainement l'association «Le vieux tape cul» puisse retrouver un nouveau bureau afin que son beau projet de faire naviguer un vieux gréement ne sombre pas au fond d'une cale. Avis aux amateurs.

En 2018, Charron toujours plus attractif. Bien que les nouvelles constructions aillent bon train, je souhaite voir très prochainement se combler les quelques

dents creuses existantes. Cet espoir reste toujours associé à une urbanisation raisonnée, en cohérence avec les infrastructures communales déjà présentes.

Je fais le vœu que cette attractivité se mesure aussi au travers de l'activité de nos artisans et de nos commerçants. Afin d'enrichir les services existants dans

2018, nouvelle année, nouveaux espoirs, nouveaux défis

notre zone de commerce, la municipalité œuvre au côté du corps médical afin de positionner, dans le périmètre de celle-ci, une maison de santé.

Voilà en quelques mots de quoi sera fait cette année 2018. Soyez assurés qu'au travers de toutes ces envies et ces réalisations, vos élus seront toujours là pour l'intérêt collectif, celui de Charron.

Au nom du conseil municipal, je vous souhaite à toutes et à tous une très belle année 2018.

A bientôt.

Jérémy Boisseau
Votre Maire.

UNE COMMUNE ATTRACTIVE

Les indices sont au vert.
Sur les deux dernières années, 28 autorisations de construction de maisons nouvelles ont été délivrées, 52 biens immobiliers ont été vendus et selon les estimations de l'INSEE,

le nombre de Charronnais a de nouveau dépassé le seuil des 2 000. Ces chiffres prometteurs attestent du caractère attractif de notre commune qui sait séduire de nouveaux habitants.



UNE NOUVELLE GOUVERNANCE POUR LES PORTS CHARRONNAIS

LES PORTS CHARRONNAIS EN CHIFFRES

31

mytiliculteurs

44

pêcheurs

42

plaisanciers

50

corps-morts

Pour contacter les ports
Régie portuaire
départementale

05 46 87 88 70

service.portsdepartementaux@
charente-maritime.fr

La gestion des ports du Corps de Garde et du Pavé, dont la concession arrivait à terme fin 2017, est confiée depuis le 1er janvier 2018 au département. Un changement de gouvernance qui va permettre la mise aux normes environnementales du port du Corps de Garde.

UNE GESTION DIRECTE PAR LE DÉPARTEMENT

C'est en accord avec la commune de Charron et dans le cadre de la réforme territoriale et de la loi NOTRe du 7 août 2015 portant Nouvelle Organisation territoriale de la République que le département a décidé de reprendre en gestion directe les ports du Corps de Garde et du Pavé. Depuis le 1er janvier 2018, les corps-morts et les installations de nos ports sont donc administrés par le département. Le conseil portuaire est maintenu, la commune y reste représentée et donc associée aux décisions. Ce transfert de compétence n'impactera pas les finances communales : la gestion des ports relevait jusqu'ici d'un budget annexe qui s'équilibrait. Les nouveaux tarifs portuaires, qui n'ont pas encore été votés à ce jour, resteront stables.

UNE PÉRIODE TRANSITOIRE D'UN AN

2018 sera une année transitoire durant laquelle notre commune mettra à disposition l'ensemble du matériel portuaire. Le poste de l'agent communal affecté aux ports est maintenu jusqu'à son intégration définitive au sein du département. En compensation, ce dernier reversera intégralement à notre commune le montant de ses traitements charges comprises.

UNE MISE AUX NORMES ENVIRONNEMENTALES DU PORT DU CORPS DE GARDE

Le transfert de gestion s'inscrit dans le cadre d'un programme départemental d'investissement portuaire dans lequel la réhabilitation du port du Corps de Garde figure comme prioritaire. « Depuis plus de dix ans, nous travaillons sur à sa mise aux normes, souligne Jacky Meunier, adjoint chargé des services techniques, des travaux, des ports et bâtiments. Mais par manque de soutien financier de nos partenaires, la commune ne pouvait finaliser seule ce projet de plus d'un million d'euros. » Un projet conséquent en effet, intégralement financé par le département qui prévoit la mise en place d'une cale de carénage pour les interventions de nettoyage et d'entretien des bateaux permettant de récupérer, traiter et recycler les eaux usées, la création d'une capitainerie comprenant douches et sanitaires et d'une station de carburant en accès libre pour professionnels et plaisanciers. Les espaces de circulation seront refaits et des espaces verts seront créés. Les bâtiments existants seront mis aux normes du tout-à-l'égout et des équipements de collecte et de tri des déchets portuaires seront installés. De quoi faire peau neuve pour notre port du Corps de Garde !



2018 : UNE ANNÉE DE TRAVAUX

Si 2017 a connu quelques travaux, tels le curage des étangs, la mise en forme de leurs berges pour un accueil du public au printemps ou l'installation de jeux au City Park, elle fut essentiellement une année d'études qui se concrétisent en 2018 par le lancement de nombreux projets sur le territoire communal. Revue de ces travaux qui vont améliorer notre quotidien et la qualité de vie à Charron.

SÉCURISATION DE LA VOIRIE

Rue du 19 Mars, une piste cyclable sera créée de la rue des Maurines à la rue des Ecoles et des chicanes seront positionnées pour limiter la vitesse. Rue du Château, l'aménagement d'une traversée piétonne sécurisée par un îlot central permettra de relier la piste cyclable à la zone de commerce.

PROJET DE PISTE CYCLABLE : 149 000 € HT PARTICIPATION DE LA PRÉFECTURE : 73 300 €

3 500 M² DE STOCKAGE POUR NOS PÊCHEURS ET MYTILICULTEURS

« Notre commune a toujours porté une attention particulière à l'activité de la mytiliculture et de la pêche, souligne Jérémie Boisseau, maire de Charron. Elle est ancestrale sur

notre territoire et nous souhaitons soutenir son développement. » C'est dans cet objectif que trois bâtiments d'une surface totale de 3 500 m² seront construits à la Marina. Ils comprendront 39 box loués aux professionnels qui sont d'ores et déjà tous réservés. La zone de la Marina n'ayant pas qu'une vocation professionnelle, ces travaux seront intégrés dans un projet plus global d'aménagement avec notamment une réfection de la voirie. Ils débuteront au printemps et dureront environ sept mois avec une livraison programmée à l'automne 2018.

COÛT DU PROJET : 1 200 000 € HT PARTICIPATION DE LA RÉGION : 737 000 €

EPURATION ET COLLECTE DES EAUX

L'Est de la commune va voir la construction d'une nouvelle station d'épuration et deux kilomètres du réseau de collecte des eaux usées vont être rénovés rue Pierre Loti, rue Pasteur et rue du Port. Ces travaux débutent en ce mois de janvier et une information spécifique sera mise en place auprès des Charronnais au cours de leur avancement.

PROJET FINANCÉ PAR LE SYNDICAT DES EAUX

PISTE CYCLABLE ET ATTRACTIVITÉ DE CHARRON

Une piste cyclable va être aménagée entre la route départementale 9 et le port du Pavé. Elle constitue la première phase d'une liaison entre les écluses du Brault et la commune d'Esmandes et sera intégrée à la Vélodyssée, cette véloroute de 1 200 km qui connaît un large succès, traverse la Bretagne et longe l'Atlantique jusqu'à la Côte basque. De quoi renforcer la fréquentation touristique et l'attractivité de notre village.

COÛT DU PROJET : 95 000 € HT PARTICIPATION DU MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT : 47 500 €

Ces travaux conséquents jalonnent 2018. « Certains impacteront inévitablement la vie quotidienne des Charronnais, précise Jacky Meunier, adjoint chargé des services techniques, des travaux, des ports et bâtiments. Nous nous efforcerons de limiter le plus possible les désagréments qu'ils pourraient occasionner. »

Il n'y a pas d'âge pour faire la fête. Le dimanche 26 novembre s'est tenu le repas annuel des aînés de Charron. Offert par la municipalité et l'association lorte Charronnaise, il réunissait les Charronnais de plus de 70 ans ainsi que leurs conjoints.



Changement d'opérateur pour l'assainissement. Depuis le 1er janvier 2018, le service d'assainissement collectif a été confié à la Régie d'Exploitation des Services d'Eau (RESE) de la Charente-Maritime pour l'ensemble de la commune. Le groupe Saur assure toujours la distribution de l'eau et l'établissement de vos factures.



Rénovation du Calvaire. Installé lors d'une mission au cours du XX^e siècle, le calvaire menaçait de tomber et la municipalité a décidé de le rénover. Sur le socle resté de béton, la croix en bois a été refaite et le Christ repeint et repositionné. En septembre 2017, le calvaire a été béni par Monseigneur Georges Colomb, évêque de diocèse de La Rochelle et le Père Pierre.



Restauration des plaques des monuments aux morts. Les plaques des deux monuments aux morts de Charron ont été magnifiquement restaurées par Sandrine Gardien, conseillère municipale. Nous lui adressons un grand merci pour le temps consacré à ce travail minutieux.